

L'entre-temps : une posture de projet

Notre intention est ici d'essayer d'ouvrir des pistes de réflexion et d'action pour le travail du temps dans les projets et les territoires contemporains. Notre réflexion est nourrie de deux parcours parallèles au cours desquels ont dialogué la recherche scientifique et l'exploration projectuelle. Ces deux parcours ont exploré à travers des objets et des situations divers, les modalités de travail du temps dans les territoires en projet. Par travail du temps nous entendons un double mouvement simultané, celui des phénomènes qu'on peut observer dans leurs dynamiques propres et celui des impulsions, processus et synthèses que le projet propose.

Pourquoi s'intéresser au temps dans la réflexion et le projet sur les territoires et les lieux contemporains? Il nous semble nécessaire de poser la question en ces termes, ouverts, pour en mesurer toute la portée. Et il nous semble aussi nécessaire d'essayer d'assumer cette question dans toute son ampleur afin d'enrichir notre réflexion.

Une réponse simple à cette question est que toute chose du monde et toute existence étant dans le temps, il y a une nécessité à explorer et essayer de comprendre les phénomènes dans un temps déployé, modelé par les temporalités mêmes des phénomènes que nous explorons et travaillons. Cette affirmation, qu'on peut à mes yeux facilement partager, semble ouvrir la voie à une phénoménologie déterministe qui supposerait qu'on explore les dynamiques des choses du monde pour les organiser dans le projet.

Deux difficultés majeures apparaissent. Nous savons les limites d'une approche linéaire des dynamiques qu'on peut observer. Nous travaillons à travers les territoires et les lieux, des espaces habités qui, comme nous le montre les approches anthropologiques ou esthétiques, sont aussi porteurs de fictions et d'imaginaires. En d'autres termes, nous assumons ici l'idée que nous habitons des lieux à la fois réels et imaginaires.

Mais alors, comment saisir et travailler dans un temps déployé ces lieux réels et imaginaires? C'est à travers cette question qu'on peut apercevoir la complexité de la grammaire du projet territorial et architectural. Il nous semble que ce type de questionnement renvoie à une problématique de positionnement des acteurs. Où se situe-t-on pour observer et transformer le monde habité, à quels moments, sur quelles durées, sur quels cycles, et dans quels horizons se projette-t-on?

Si d'un côté la recherche scientifique peut nous aider à décrire, analyser et interpréter les comportements et les partitions temporelles des phénomènes qui composent le monde habité, nous savons aussi que le projet se déploie au présent entre les temps du territoire et entre les temps des hommes. En d'autres termes, nous pensons découvrir la réalité, en l'observant à distance. Mais en même temps, à travers le projet, nous agissons sur le monde, de l'intérieur, entre les choses et parmi les hommes. A l'instar de l'art, en transformant nos représentations de la réalité et du monde nous agissons directement, d'un point de vue anthropologique et de l'action, sur la réalité et sur le monde. Dans cette perspective, décrire c'est déjà concevoir.

Le raisonnement développé ci-dessus pourrait être discuté d'un point de vue théorique, mais il pose aussi le problème de sa traduction dans le projet sur la ville. Je souhaite, à ce stade de la réflexion, revenir sur un projet en cours, que je mène et que je décrirai en tant qu'acteur de ce processus. Il ne s'agit pas ici de rendre compte ou d'analyser un processus dans son ensemble, mais bien d'avoir une démarche réflexive sur un projet. Ma démarche était tendue vers l'objectif de tisser des liens entre des hypothèses de travail et la mise au point de dispositifs et de projets concrets. Cette approche ne vise pas à théoriser à partir d'un seul cas, mais propose d'explorer, des pistes possibles pour travailler le temps des territoires et des lieux contemporains.

En 2002, la Communauté urbaine de Lille Métropole lance une étude intercommunale sur un quartier de la métropole. L'étude vise à établir un diagnostic et à définir des orientations de renouvellement urbain. A travers cette étude, menée par l'équipe d'Architecture Urbaine 33 dont je faisais alors partie, il est apparu que ce secteur de la métropole était caractérisé par des formes urbaines diversifiées en termes d'occupation du sol et d'habitat. En particulier, plusieurs parties de ce territoire, caractérisées par un habitat ouvrier dense de la fin du XIXe siècle, apparaissaient comme surdensifiées par rapport aux modes de vie actuels. Nous proposons pour ces secteurs des transformations par interventions ponctuelles, qui permettent notamment de créer des espaces verts collectifs, de réorganiser les stationnements automobiles, de créer un système

de collecte collective des résidus urbains. Etant données les caractéristiques physiques de ce lieu et le fait qu'il est habité nous proposons un dispositif de projet qui associe les habitants dans la conception, la fabrication, et voire dans l'entretien de l'espace.

Après trois ans nécessaires pour organiser une consultation et mobiliser les acteurs, une démarche opérationnelle de projet est engagée. Une mission originale est proposée sur trois ans. Son objectif est la programmation des espaces publics en co-production avec les habitants et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'originalité de cette mission tient dans sa durée, dans la modalité de travail qu'elle propose, dans le double aspect de programmation et de dessin. La volonté de la responsable du projet est clairement expérimentale : il s'agit de tester les capacités de l'administration publique à travailler de façon cohérente et coordonnée, et avec les habitants dans une démarche de projet.

Le dispositif d'élaboration et de validation du projet que nous avons proposé et qui a été retenu suite à un appel d'offre public, est structuré en un atelier de travail urbain, un comité de projet, un comité technique et un comité de pilotage. L'atelier de travail urbain est l'instance composée d'habitants résidant dans la rue sur laquelle nous travaillons. Le comité de projet invite à chacune des étapes d'élaborations du diagnostic, du programme et du projet, l'ensemble des riverains de l'îlot. Le comité technique réunit les techniciens responsables à la Ville et à la Communauté urbaine. Enfin le comité de pilotage regroupe les élus et les techniciens responsables de la Ville et de la Communauté urbaine.

L'objectif, pour le lancement de cette démarche, était de proposer une nouvelle expérience de l'espace public afin d'engager le processus de changement, d'informer les habitants de la démarche qui allait être menée et de mobiliser des volontaires pour l'atelier. Nous avons sollicité, parmi les habitants, des représentants de différentes générations (toutefois les enfants et les adolescents ont été les plus difficiles à mobiliser et fidéliser). Une lettre d'information a été envoyée à l'ensemble des riverains de l'îlot les informant du lancement du projet en présence du maire. Nous avons aussi demandé d'interdire la circulation et le stationnement pendant une journée et nous avons créé une installation temporaire constituée d'une plateforme de vingt mètres de long en partie recouverte de rouleaux d'herbes et se développant sur deux niveaux, une partie plus basse pour les enfants et une partie plus haute pour les adultes. Cet objet se voulait être une provocation insolite sollicitant l'imaginaire plus qu'une préfiguration d'un avenir possible.

Nous avons découvert plus tard que la rue dans laquelle nous allions intervenir et dans laquelle a eu lieu cette première réunion, avait été une voie privée qui en gardait encore les caractéristiques spatiales ce qui peut expliquer l'appropriation rapide et spontanée suite aux petites transformations que nous avons demandées.

Nous avons travaillé pendant près d'un an, à raison d'une réunion toutes les deux semaines environ, avec les membres de l'atelier pour construire un état des lieux et un programme d'intervention. Ces réunions de travail ont donné lieu à des restitutions en comité de projet, suivies par des validations en comité de pilotage. L'objectif de cette intensité d'échange était de construire une culture commune de l'espace, au croisement des expertises techniques et du quotidien.

Un projet a été défini qui nécessitait des acquisitions foncières, des démolitions, et des aménagements : environ deux ans de travail dont un an d'étude et un an de travaux.

Nous avons décidé de maître en œuvre des interventions à très court terme, avant même la fin des études techniques et des procédures opérationnelles, afin de tester à l'usage, grandeur nature, certaines des interventions prévues et de les améliorer en conséquence dans le cadre du projet d'aménagement et d'équipement durable de l'espace.

Ainsi, dès la fin de la première année de travail, alors que le projet était validé, mais les études techniques encore incomplètes, un jardin temporaire a été ouvert à l'été 2007 et des points de collecte collective des résidus urbains ont été installés. Ces opérations simples ont toutefois nécessité des négociations avec les différents services techniques dont il s'agissait de changer les habitudes et ont rencontré les résistances, dans la phase opérationnelle, propres à tout changement.

Nous pourrions expliciter d'autres aspects de ce projet mais nous souhaitons à ce stade essayer de poser quelques questions nouvelles à partir de ce cas. Il ne s'agit pas ici d'un cas exemplaire, la littérature de l'advocacy planning en regorge, mais là n'est pas la question.

J'ai choisi ce cas non pas comme un modèle mais comme un support de questionnements de la construction et de la tangibilité de l'expérience du temps à travers un projet sur la ville. Le point de vue que j'adopte pour l'analyser est partiel : il n'interroge pas ici l'ensemble des acteurs du projet, il procède par hypothèses et les teste sur le terrain et au cours du processus. Il permet de rendre concret le déploiement du temps dans la fabrication de la ville, dont les mesures sont données par les actes et les horizons et sont rendus sensibles par le dispositif et le processus de projet.

Lorsque nous avons engagé le travail, nous avons fait l'hypothèse que le dispositif de co-production du projet avec les habitants et les techniciens des collectivités pouvait permettre de construire un présent partagé. C'est-à-dire qu'à travers le dispositif que nous pilotions, pouvait se construire un accord spatial et temporel entre les acteurs et que cet accord pouvait se traduire en faits matériels dans l'espace concret et dans le processus même de fabrication.

La volonté d'avoir un groupe de travail constitué de personnes de générations différentes était issue de l'hypothèse que selon notre âge, notre situation dans notre vie, nous n'avons pas les mêmes pratiques de l'espace ni la même vision de l'avenir. Comme je l'ai dit plus haut, nous n'avons pas réussi à mobiliser sur la durée du processus les enfants et les adolescents, mais nous avons eu des jeunes adultes, des seniors, et des personnes entre le 3ème et le 4ème âge. Ce panel, résultant d'un choix volontaire des participants, avait aussi son intérêt puisqu'il s'ouvrait à des personnes habitants là depuis très longtemps ayant une mémoire de la rue et à de jeunes adultes venant de s'installer, souvent avec des enfants et porteurs aussi de leurs modes d'habiter l'espace public.

De plus, parmi les membres de l'atelier, si au début nous avons des locataires et des propriétaires, seuls les propriétaires ont participé au travail tout au long du processus. En particulier des habitants de maisons qui étaient inscrites dans le plan local d'urbanisme sur un périmètre à démolir, se sont mobilisés dans la réflexion collective. Evidemment, ces derniers étaient animés par une inquiétude compréhensible quant à leur avenir dans ce secteur et il a fallu du temps pour construire la confiance sur la transparence du processus et l'engagement des décisions prises en particulier en ce qui concerne la non démolition de leurs habitations. Nous pouvons entrevoir ici que parmi les habitants participants à l'atelier, les inscriptions et expériences du temps peuvent présenter des écarts significatifs.

Si le processus de projet auquel j'ai pu participer a commencé en 2002, soit quatre ans avant le lancement de l'atelier, la réflexion et la volonté de la ville d'intervenir sur cet îlot était décennale. La communauté urbaine, compétente pour la réalisation des travaux de voirie, souhaitait rendre pérennes ces investissements et a imaginé que la co-production du projet d'aménagement et d'équipement de l'espace public avec la ville et avec les habitants pouvait participer à garantir la pertinence du projet et sa durabilité.

Notre intervention dans le processus de projet a donc commencé dans un climat d'attente et aussi d'inquiétude et d'incertitude quant à son issue et à sa mise en œuvre réelle. Les professionnels et experts de la ville diront que dix ans de réflexion et de négociations, ajoutés à quelques années de travaux, ce n'est rien par rapport au processus pluricentenaire, voire millénaire, de fabrication de la ville. Effectivement si l'on se situe sur une échelle de temps long, de l'histoire de la ville, le projet dont je parle n'est que peu de choses, voire insignifiant. Lorsqu'on se place du point de vue d'un habitant, l'expérience du temps est tout autre, il s'agit du quotidien, voire d'une enfance entière dans un lieu.

Une autre hypothèse sur laquelle nous avons travaillé est qu'il était possible de trouver des moyens de raccourcir l'« horizon d'attente » et de « rendre l'avenir présent », à travers de l'imaginaire, des faits concrets et une implication dans la fabrication d'un projet : la mise en récit de l'espace habité. C'est une question qui touche de près les concepteurs, les architectes et les urbanistes, comme les techniciens et les décideurs qui sont dans le projet, qui travaillent à en construire la faisabilité, les étapes et le phasage, en d'autres termes qui sont déjà dans un projet réalisé avant même son achèvement.

Le dispositif d'atelier avait pour objectif de rapprocher, pour les habitants, l'échéance de la réalisation et de sensibiliser les acteurs opérationnels à cet enjeu. Comme j'ai pu le décrire précédemment, la réalisation des aménagements et des équipements de l'espace public a été menée par étapes en réalisant dans des délais les plus courts possibles les premières interventions. Ce procédé implique deux aspects importants. Il s'agit par là de rendre concret le projet en cours et de tester grandeur nature les propositions de projet en cours d'élaboration. Cette volonté, qui n'est pas dans les habitudes des acteurs territoriaux, s'est heurtée à deux difficultés. D'une part, il a été difficile de mobiliser certains acteurs pour qu'ils portent la même attention aux réalisations intermédiaires qu'à celles finales. D'autre part des travaux de réseaux, gérés par des opérateurs externes au dispositif de co-production, ont été réalisés sans coordination ni information aux habitants. Ces incidents ont eu un double effet : les aménagements temporaires n'ont pas tous été réalisés comme prévu dans le cadre de l'atelier ce qui a entraîné une défiance de la part de certains de ses membres. Les travaux

de réseaux non planifiés et réalisés sans information préalable, n'ont pas posé de problème, probablement du fait qu'ils engageaient, aux yeux des habitants, les réalisations effectivement prévues.

Depuis le lancement de la démarche avec l'intervention in situ, le travail en atelier et jusqu'à des expérimentations échelle grandeur, le projet prend progressivement place et forme dans le quotidien et dans l'imaginaire des habitants et de l'ensemble des acteurs. Pour reprendre une expression de François Hartog, le dispositif et le processus de projet s'appuie sur un « régime d'historicité » où l'on essaie de faire cohabiter dans les faits comme dans les esprits un avenir possible avec le présent quotidien.

Jusqu'ici, le processus décrit aurait pu être mené par une équipe de management de projet sensible aux dimensions anthropologiques de la mise en œuvre d'un aménagement public. Or l'équipe que j'ai conduite et qui a mené ce « laboratoire » est constituée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. Ce choix fait partie du dispositif exploratoire construit pour ce projet. En effet, la question de la mise en forme et en matière de l'espace concret inclut des préoccupations esthétiques et poétiques. Ici aussi se pose la question de l'écart possible entre les positions de concepteurs et d'habitants. Dès la première étape du projet, nous avons choisi d'intervenir en donnant une importance majeure aux artefacts que nous produisons. La grande plateforme installée dans la rue pour le lancement de l'atelier était comme une question posée par une forme insolite, avec une destination d'usage incertaine et l'installation de rouleaux d'herbe sur la voirie et sur cette table, matière vivante avec laquelle les enfants ont immédiatement commencé à jouer en roulant dessus avec leurs vélos sortis dans la rue libérée des voitures ou en roulant sur la plateforme amortie par l'herbe, jouait de l'instantanéité de l'agencement face à l'enracinement nécessaire de cette matière vivante.

Un an après le lancement de l'atelier nous avons choisi d'intervenir sur la réorganisation du mode de collecte des résidus urbains en supprimant les poubelles individuelles ce qui libère en conséquence l'espace public. Afin de prendre la mesure de la question, l'îlot dont nous parlons est composé de maisons individuelles, sur une trame parcellaire assez étroite de quatre mètres environ de façade sur rue. La collecte sélective étant en place dans ce secteur, chaque maison a deux bacs d'un mètre carré environ chacun (un pour les déchets recyclables et l'autre pour les déchets non-recyclable). Ceci implique que sur le linéaire de la façade, deux mètres sont occupés par les poubelles, un mètre pour l'accès au logement et un mètre reste libre. Dans la mesure où la rue est très étroite, les trottoirs font au plus un mètre cinquante de large ce qui fait qu'ils étaient pratiquement encombrés de poubelles tout le long de la rue. La création de points de collecte collective participe à libérer l'espace public, à construire les équipements collectifs, à transformer radicalement l'image de cette rue aux yeux de ses habitants et des passants : c'est un premier résultat concret de l'atelier, expérimentable pour l'ensemble des riverains. Cette intervention qui à première vue peut paraître banale permet en réalité de tisser au présent le lien entre l'horizon du projet et le quotidien.

L'état des lieux était la synthèse de deux approches : celle des habitants membres de l'atelier et celle des techniciens. Après l'état des lieux, nous avons eu des séances de travail projectif. A partir de ces propositions, des références architecturales et urbaines ont été mobilisées par notre équipe pour donner à voir des exemples de réalisations correspondant aux différentes thématiques de projet. La sélection de ces références a fait l'objet d'un travail précis de notre part où il s'agissait de traduire en forme et mettre en matière des orientations programmatiques.

Une hypothèse de gestion de l'espace public par un collectif d'habitants avait été formulée, mais n'a pas eu de suite. Elle les aurait impliqués également dans la réalisation matérielle des aménagements et des équipements du jardin.

La volonté de construire un nouveau partage de l'espace public en particulier entre les voitures, les piétons et les vélos, s'est traduite par un travail de séquençage de l'espace. La plantation de petits arbres, le traitement de l'éclairage, et le traitement de sol comme une composition de tapis de matières et de couleurs différentes participent à reconstruire l'échelle de l'espace public. Ce traitement permet de redécouper visuellement l'espace et renvoie à une échelle plus domestique. Le projet d'aménagement est décalé par rapport au langage habituel de l'espace public, il se propose comme un espace à découvrir.

Ce simple cas ne peut rendre compte de l'ampleur de la problématique du travail du temps dans le projet de la ville. Il propose d'explorer la progressivité des interventions intégrées à un processus d'élaboration et la formalisation d'aménagements et d'équipements de l'espace public, la possibilité de travailler et de rendre tangible l'expérience du temps dans les lieux habités.

Deux axes de recherche et de réflexion sont ouverts à nos yeux. D'une part, il semble que la grammaire spatiale et temporelle de la ville et des lieux en projet est un terrain qu'il est nécessaire de continuer à explorer. D'autre part, il semble qu'on ne peut se limiter, comme on le fait parfois, à l'analyse des processus sociaux sans prendre en compte les mises en formes et en matière qui en résulte.

Le projet sur lequel j'ai choisi de m'appuyer pour cette contribution fait partie d'un corpus à partir duquel j'ai pu explorer différentes dimensions temporelles à travailler dans le projet sur la ville. Nous pourrions essayer de les décrire, mais il me semble que plus qu'un ensemble de leviers possibles, il s'agit d'une posture. Les phénomènes temporalisés co-présents et interagissant dans une situation donnée sont variables et participent de la singularité des lieux. L'approche temporelle des lieux et des territoires constitue de ce point de vue un vaste champ encore à explorer. Parallèlement, nous avons pu constater qu' aussi bien dans la tradition consolidée des politiques temporelles, que dans la recherche émergente de ce qu'on appelle « urbanisme des temps », un point fondamental semble se dégager. Ce point fondamental est le positionnement dans un entre-temps qui n'est pas défini a priori, mais se construit conjoncturellement comme une position dans l'espace et dans le temps qui est entre les temps des choses du monde et entre les temps des hommes. Cette perspective me semble stimulante pour travailler sur le deuxième axe de recherche en explorant des cas et en explicitant comment le projet et ses modalités de fabrication participent à qualifier un entre-temps habitable, c'est-à-dire, un espace-temps ouvert, épais, tendu entre le passé et l'avenir à travers lequel le temps devient concret.

Alain Guez

Paris, janvier 2009